

S. A. INDUSTRIELLE DU TONKIN ET DE L'ANNAM, Haïphong



Coll. Serge Volper

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ ANONYME INDUSTRIELLE DU TONKIN ET DE L'ANNAM.

Capital : deux cent mille piastres, divisé en vingt mille actions de dix piastres chacune
(Statuts déposés chez M^e Coueslant, avocat-défenseur à Haïphong)

Siège social : 6, bd Chavassieux, Haïphong

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 15 juin 1929

ACTION DE DIX PIASTRES AU PORTEUR

Haïphong, le 15 janvier 1929

Un administrateur (à gauche) : Charles Lacollonge

Un administrateur (à droite) : ...ion (?)

I.D.E.O., Hanoï



www.numistoria.com/

Idem

Un administrateur (à droite) : Hornung

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1928)

Nous apprenons la création de la Société industrielle de l'Annam et du Tonkin [plutôt du Tonkin et de l'Annam], au capital de 200.000 piastres, divisé en 20.000 actions de 10 piastres, dont 4.000 attribuées au fondateur M. Hornung et 16.000 libérées de la moitié.

M. Hornung apporte la concession du service de l'enlèvement des ordures à Haïphong et des vidanges du 1^{er} mai 1929 au 20 juin 1939. Il reçoit 4.000 actions de 10 piastres et 680 parts de fondateur sur 1.000 créées, les 320 autres étant réparties entre les souscripteurs à raison d'une pour 50 actions. Ces parts ont droit à 25 % du solde des bénéfices nets.

Avis important

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 septembre 1929)

La Société anonyme industrielle du Tonkin et de l'Annam, 6, bd Chavassieux à Haïphong, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires d'immeubles qu'elle tient à leur disposition des bulletins d'abonnement pour leur service des vidanges qu'elle sera seule autorisée à assurer à partir du 1^{er} OCTOBRE.

La Direction invite les intéressés à bien vouloir souscrire leur abonnement avant cette date pour lui permettre d'assurer son service dans des conditions normales.

TONKIN

Au conseil municipal de Haiphong
(*Les Années coloniales*, 2 septembre 1930)

Le 8 juillet à 17 heures, sous la présidence de M. Bouchet, résident-maire, le conseil municipal s'est réuni à Haïphong.

Le conseil désigna M. Bovis comme secrétaire.

M. le résident-maire donna lecture d'un mémoire de M^e Coueslant¹, avocat de la Société anonyme industrielle chargée de l'enlèvement des bouages et vidanges, qui introduit une instance devant le conseil de contentieux du protectorat contre la ville de Haïphong.

La société allègue des pertes continues qu'elle subit par suite du nombre de vidangeurs clandestins et aussi par suite de l'insuffisance du nombre de tinettes par égard au chiffre de la population.

Une correspondance fut échangée entre la Société et la ville qui fixa au 25 juin, la date limite à laquelle la société serait mise en demeure de continuer le service des vidanges qu'elle prétendait ne plus pouvoir assurer à cause des pertes matérielles subies par elle.

La société demande la nomination d'une commission d'expertise et la condamnation de la ville aux dépens.

M. le résident-maire demande au conseil l'autorisation d'ester en justice et le conseil accorde à l'unanimité.

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1931)

La Société des Vidanges d'Haïphong a fait arrêter un de ses coolies, Luu trung Phu, 37 ans, qui lui avait volé une certaine quantité dematières fécales.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 607 :

SOCIÉTÉ ANONYME INDUSTRIELLE DU TONKIN ET DE L'ANNAM.

Haïphong

Bouages et vidanges,

Usine, quai du Lachtray,

Téléphone n° 524.

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1933)

¹ Jean Coueslant : né le 12 novembre 1891 à Alençon. Fils de Salomon Louis Auguste Coueslant, alors directeur de l'*Avenir de l'Orne*, plus tard imprimeur à Cahors, chevalier de la Légion d'honneur. Blessé de guerre en 1915. Muté au Tonkin en 1916. Avocat à Haïphong. Entré en 1937 à la Banque de l'Indochine qu'il représenta au conseil d'une dizaine de sociétés. Décédé le 4 juillet 1978 à Louveciennes. Marié à Renée Blarez. Trois enfants dont Yves (1926-2013), co-fondateur de Dyptique (maison de senteurs).

Le budget de la ville de Haïphong (dépenses ordinaires) s'élève pour 1933 à 1.055.000 piastres, dont 58 % de frais de personnel. Aux recettes, ... le produit des bouages et vidanges a été porté de 27.276 à 33.354 piastres....

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1933)

Le conseil municipal d'Haïphong a réduit la somme que devra verser la Société des bouages et vidanges pour acquérir les immeubles et meubles de la Société industrielle du Tonkin et de l'Annam et lui a permis de se libérer en sept années au lieu de trois avec intérêts à 6,50 %.

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} juillet 1933)

Le Conseil de contentieux a débouté la ville de Haïphong qui réclamait 10.000 piastres de dommages-intérêts à la Société industrielle du Tonkin et de l'Annam qui interrompit le service des Douages et vidanges et-attaque aujourd'hui la ville de Haïphong.

(*Les Annales coloniales*, 5 juillet 1934)

La Société anonyme industrielle du Tonkin et de l'Annam procède actuellement à une seconde répartition de liquidation de 2 piastres. La Banque franco-chinoise à Hanoï est chargée du paiement.

Société anonyme Industrielle du Tonkin et de l'Annam

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 mai 1939)

Pour permettre le règlement rapide des comptes de liquidation, et éviter le versement du montant des coupons non encore encaissés à la Caisse des Dépôts et Consignations, Messieurs les actionnaires sont instamment priés de ne pas différer plus longtemps l'encaissement des coupons, n° 8 1, 2, 3 et 4 représentant au total la somme de cinq piastres cinquante cents (5 \$ 50) par action.

S'adresser à la Banque franco-chinoise, à Hanoï.
(*L'Information d'I. C.* du 29 avril 1939).

Suite :

Haïphonnaise de bouages et vidanges.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Haiphonnaise_de_bouages.pdf